



**Nouveau programme de Géographie
Classe de Troisième**

Pistes et balayage

Préambule

- **un programme inscrit dans la continuité des programmes de 6ème, 5ème et 4ème :**
 - place et fonction des études de cas
 - jeu d'échelle dont la finalité est compréhensible par les élèves ; dans les capacités, est même mentionné explicitement « **expliquer... en recourant à différents niveaux d'échelle** » (II-1)
 - dimension civique de la géographie : impact des décisions prises par les différents acteurs
 - place et rôle des cartes, schémas et croquis
 - place des TICE dans l'enseignement
 - les territoires toujours au centre des études

- **un programme qui permet d'approfondir les capacités abordées précédemment**
 - approfondir la construction du raisonnement géographique : « *description, analyse, explication* » : les explications deviennent plus complexes et le raisonnement structuré plus finement / **les capacités expliquer et identifier** sont systématiquement mobilisées.
 - approfondissement dans la réalisation de cartes et croquis, reprenant le raisonnement précédent : **croquis d'organisation des territoires (dans la logique des croquis construits en 4ème)**.
 - poursuite du développement de l'expression écrite

Un programme pour la construction des capacités et compétences...

Sixième	Cinquième	Quatrième	Troisième
Connaître et utiliser des repères			→
Localiser			→
Décrire			→
Identifier			→
Raconter			→
Expliquer			→
Caractériser			→
Réaliser un croquis			→

ET

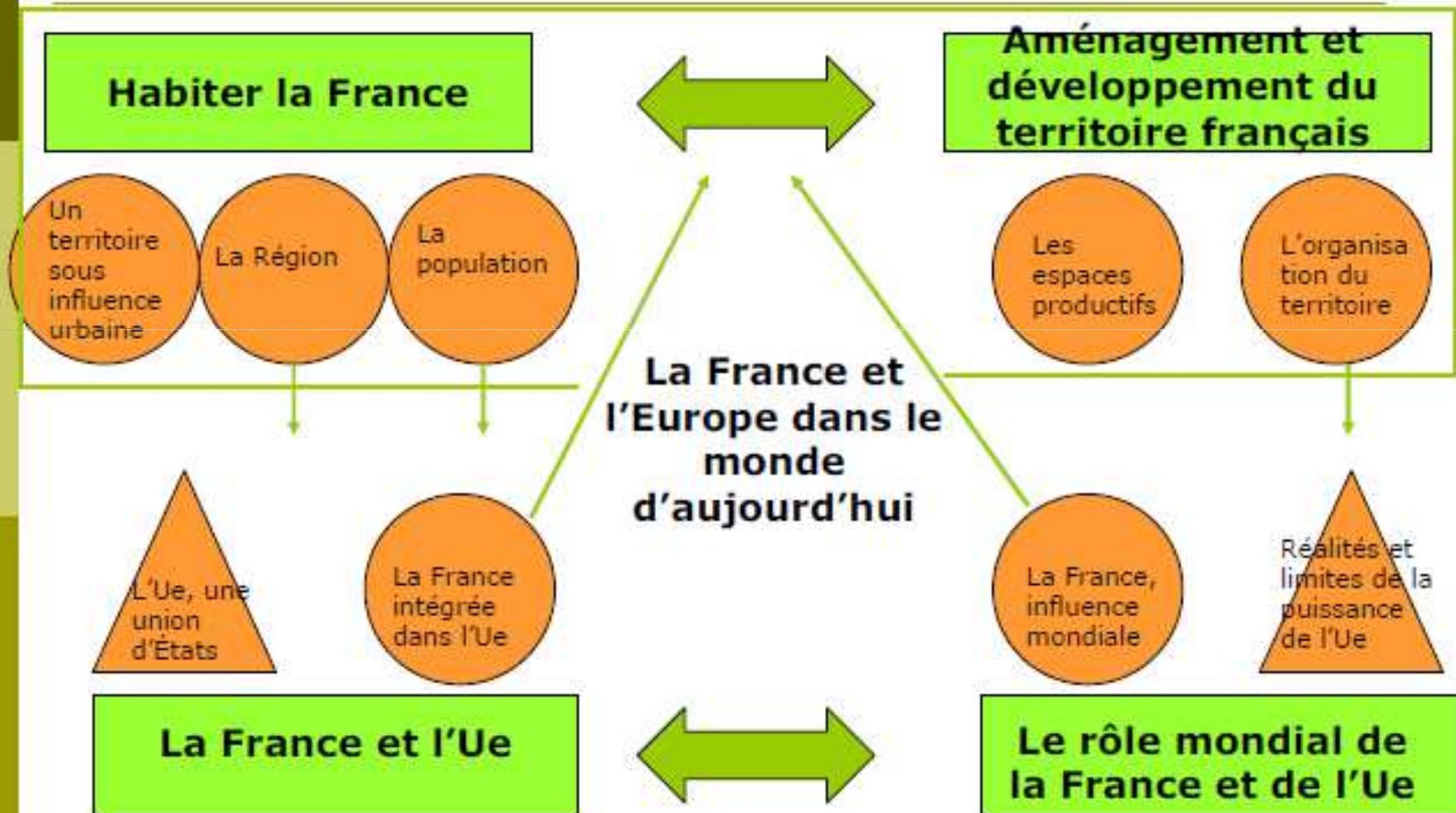


PROGRESSION DES APPRENTISSAGES
CONSTRUCTION DES CAPACITES ET COMPETENCES
PLAN DE FORMATION SUR 4 ANNEES : TRAVAIL d'EQUIPE

Préambule

- Le programme est centré sur l'étude de la France et de **l'Union européenne**.
- Le jeu d'échelle est fondamental pour
 - comprendre les articulations des thèmes
 - Comprendre l'ouverture des territoires les uns sur les autres et son impact sur l'organisation de l'espace et le jeu des acteurs
- **Les repères pour le DNB.**
 - Tous les repères du Brevet (de la 6^{ème} à la 3^{ème}) figurent en fin de programme.
 - Rappel : bien différencier la construction de repères de l'épreuve de Brevet en elle-même qui ne vise qu'une simple restitution de ces éléments.
- La base de calcul pour la ventilation des heures par chapitres : 36 semaines de cours ; on part sur 32 semaines pour avoir de de la marge

Le programme de 3^{ème} : faire jouer les échelles pour comprendre les territoires



Quelques éléments généraux...

- Faire écrire, toujours = **la maîtrise de la langue** est
 - l'affaire de tous
 - Une priorité
- Évaluer en ayant laissé **le temps de l'entraînement**
- **Variation des formes de l'évaluation** : pour développer des stratégies d'apprentissage chez les élèves
- **Incarner les disciplines** : place aux acteurs, dimension civique des enseignements...

Dans la continuité

- ❑ **Articuler les 3 rubriques** pour construire les leçons : connaissances, capacités et démarches
- ❑ Des **leçons toujours problématisées** : choix d'une focale, manipulée en classe
- ❑ Une démarche centrale : **l'étude de cas**
- ❑ Une réflexion sur **la progressivité des apprentissages**
- ❑ Un approfondissement du **croquis**
- ❑ Des ressources pour faire la classe : EDUSCOL

Une démarche, l'étude de cas...

- ❑ Le choix d'une **EDC significative**
- ❑ Elle est **toujours première** : démarche inductive
- ❑ Elle est **problématisée** : ce n'est pas une monographie, elle ne vise pas l'exhaustivité
- ❑ Elle occupe la **majeure partie du temps** (2/3 de la leçon)
- ❑ Elle s'inscrit **dans le jeu des échelles** (approche systémique)

Les croquis

- **3 croquis obligatoires** dans le programme
 - L'organisation du territoire régional
 - L'organisation du territoire national
 - Les différents types d'espaces dans l'Union européenne
- **Une exigence nouvelle au Brevet**
- Rappels :
 - Le croquis résulte d'une construction (pas de recopie)
 - Le croquis est, en lui-même, une trace écrite

Espaces traités ensemble et articulés

Thème 1 - DE LA VILLE À L'ESPACE RURAL, UN TERRITOIRE SOUS INFLUENCE URBAINE.

CONNAISSANCES

Les aires urbaines

La très grande majorité des habitants de la France vit dans une aire urbaine. La croissance urbaine s'accompagne de l'étalement spatial des villes (périurbanisation) en lien avec une mobilité accrue des habitants.

Les espaces ruraux

A la fois espace de vie, de travail et de récréation pour les citoyens comme pour les ruraux, l'espace rural se transforme et connaît des conflits d'usage.

CAPACITÉS

- Localiser et situer les dix premières aires urbaines sur une carte du territoire national.
Décrire et expliquer :
- le processus d'étalement urbain, en lien avec les mobilités.
 - un conflit d'usage entre différents acteurs.

DÉMARCHES

Une étude de cas : une grande question d'aménagement urbain.

Choix libre mais une ampleur permettant de mettre en relief les acteurs, les mobilités, les effets spatiaux et les impacts sociaux !

Une étude de cas : un parc naturel national ou régional.

Ces deux études débouchent sur une mise en perspective du phénomène d'urbanisation à l'échelle du territoire national en intégrant le rôle des acteurs et les grandes problématiques du développement durable.

Des cartes à l'échelle nationale (croissance urbaine; poids des aires urbaines...), les mobilités, les conflits d'usage dans les espaces ruraux, les enjeux du développement durable dans les territoires.

Une image de la ruralité projeté par l'urbain : relativiser le caractère « naturel » !

Problématique possible : comment se manifeste l'influence urbaine sur le territoire national ?

Notions et mots-clés	Etudes de cas possibles : 2 au total	Pièges à éviter
<p>Mobilités, axes, flux, aire urbaine, pôle urbain, croissance et étalement urbain, ségrégation socio-spatiale, développement durable</p> <p>Espaces de production, de protection, de résidence, de récréation</p> <p>Accessibilité, flux, identité</p>	<p>Le réseau de tramway de l'agglomération de Montpellier</p> <p>Le parc national de la Vanoise</p>	<p>-Prétendre à un cours « exhaustif » sur les villes françaises au lieu de se limiter aux aspects privilégiés par le programme.</p> <p>- Proposer un cours détaillé sur les espaces ruraux français alors que le programme invite à montrer leur articulation avec les espaces urbains.</p>

Thème 2 - LA RÉGION



Une étude de cas...

CONNAISSANCES

La Région où est situé l'établissement

Politiques régionales, valorisation des ressources dans le cadre du développement économique régional, organisation de son territoire, intégration en France et en Europe.

DÉMARCHES

Quelles entrées privilégier ?
Quels éléments cartographier ?

La Région est mise en perspective dans le contexte français et européen à l'aide de cartes à différentes échelles, éventuellement par une démarche comparative avec une autre région.


CAPACITÉS

Localiser et situer les repères spatiaux de la Région étudiée

Situer sa Région parmi les autres régions françaises


Expliquer un enjeu d'aménagement du territoire régional

Réaliser un croquis de l'organisation du territoire régional



Enjeu essentiel du thème

Problématique possible : Comment s'organise notre territoire régional ? Quelle place notre région occupe-t-elle au sein du territoire national et européen ?

Notions et mots-clés	Démarches possibles	Mise en perspective
<p>Région Territoire/centre-périphérie Aménagement Acteur spatial Habiter (espace perçu, espace vécu...)</p> <p>Pour le croquis : pôle, métropole régionale, réseaux de communication, centre et périphérie.</p>	<p>-Une entrée par l'identité régionale (étude du logo, de son appellation) : espace perçu, espace vécu.  Partir des représentations des élèves</p> <p>-Une entrée par une approche concrète : un aménagement local et ses enjeux, le rôle des acteurs à différentes échelles et leurs relations (transport avec la LGV par exemple, l'environnement, l'action culturelle...)</p>	<p>-Une comparaison avec une autre région en France ou en Europe : des caractéristiques différentes pour montrer la diversité</p> <p>- Des cartes à différentes échelles pour montrer les relations de la région avec le reste du territoire, avec l'Europe, les forces et faiblesses des régions entre elles, la disparité des superficies, du peuplement, les spécificités économiques.</p>

UN CROQUIS : mise en évidence des spécificités de l'organisation territoriale – la valorisation des ressources – la répartition de la population et ses facteurs explicatifs – centre(s) et périphérie(s) – relation avec le territoire national et l'UE

A CONSTRUIRE PROGRESSIVEMENT

CH I/Thème 2

LA REGION

- ❑ La Région du collège (région administrative)
- ❑ A mettre en relation avec le titre du chapitre : habiter. Place des habitants
- ❑ Ce thème est une EDC (MEP dans le contexte français et européen par des cartes ; possibilité démarche comparative : ▲ temps)
- ❑ Bâtir le croquis progressivement
- ❑ Partir des représentations des élèves ; se centrer sur les spécificités (pas de plan à tiroirs)

● Poitou-Charentes



Pégase

Plateforme d'Echange Géographique,
Application des Services de l'Etat en Poitou-Charentes



GéoPlateforme17

Plateforme d'information géographique pour les collectivités dans le département de la Charente-Maritime.



Géosite

Plateforme d'Information Géographique de l'IAAT de Poitou-Charentes



Poitou-Charentes

➤ [Présentation de la région](#)

➤ [La conjoncture régionale](#)

➤ [Les publications](#)

➤ [Acteurs publics : études et partenariats](#)

➤ [À votre service](#)

➤ [Les actualités](#)

➤ [Accueil](#) ➤ [Régions](#) ➤ Poitou-Charentes

● Poitou-Charentes

➤ [Présentation de la région](#)

Des chiffres-clés, des études et analyses, des données détaillées, des fichiers détail et la possibilité de changer de région, de thèmes ou de types de produits selon vos besoins.

➤ [La conjoncture régionale](#)

Autour des thèmes (marché du travail, emploi, entreprises, tourisme...), accéder aux indicateurs et autres analyses ou notes de conjonctures régionales.

➤ [Les publications](#)

Découvrir notre ligne éditoriale et accéder à toutes les publications en ligne. Des liens vous seront proposés vers l'ensemble des publications de l'Insee.

➤ [Acteurs publics : études et partenariats](#)

Coup de projecteur sur les productions réalisées en partenariat et nos produits spécifiques.

➤ [À votre service](#)

Pour obtenir un indice, un avis de situation Sirène, pour vous abonner aux avis de parutions ou à la lettre électronique, ou tout simplement nous contacter.

➤ [Les actualités](#)

Pour connaître les dernières données chiffrées, indicateurs, événements, communiqués de presse, une rubrique à visiter fréquemment.

:: Recensement de la population 2008

➤ [Résultats statistiques](#)

(population, formation, emploi, logement, famille...)

:: Infos

Le chiffre

7 250 000 nuitées enregistrées en 2011, record de fréquentation dans les campings du Poitou-Charentes depuis 1999

Actualité

70 000 mobilités professionnelles en Poitou-Charentes

Pour un développement équilibré de l'emploi sur l'ensemble de la région, au bénéfice des salariés,

Thème 3- LE TERRITOIRE NATIONAL ET SA POPULATION

Thème « classique » qui interroge sur la localisation des hommes dans l'espace et le cadre dans lequel s'opère cette répartition

CONNAISSANCES

La situation géographique et les caractéristiques du territoire national, métropolitain et ultramarin : des ressources et des contraintes.

La répartition de la population sur le territoire national, les mobilités spatiales et les dynamiques démographiques.

DÉMARCHES

L'étude est mise en perspective par rapport aux pays proches et dans le cadre européen ; elle inclut les flux migratoires internationaux.

L'étude débouche sur la réalisation d'un croquis de la répartition spatiale de la population et de ses dynamiques sur le territoire.

CAPACITÉS

Localiser et situer:

- le territoire métropolitain et ultramarin en Europe et sur le planisphère
- les montagnes, les fleuves, les domaines bioclimatiques, les façades maritimes

Décrire et expliquer :

- la répartition de la population sur le territoire
- les dynamiques démographiques et spatiales actuelles

Pas d'étude de cas mais la réalisation d'un croquis

Problématiques	Démarches et exemples	Pièges à éviter
<p>Les liens entre les hommes et leur environnement : quelles conditions naturelles ? Comment sont-elles vécues ? Ressources, contraintes et risques</p> <p>Les caractéristiques du territoire national, fruits d'une construction de l'histoire : des espaces discontinus (espaces ultramarins), des pratiques sociales différenciées, mais des formes communes d'organisation et de gouvernance</p> <p>La répartition : des vides et des pleins, des mobilités (étudiées en thème I) à toutes les échelles et des dynamiques démographiques.</p>	<p>Nécessité d'amener les élèves à un regard critique sur les notions de contraintes et de ressources : n'ont de sens que dans le cadre de la présence ou non d'aménagements pour lutter contre ou s'en affranchir</p> <p>Choisir des exemples significatifs (par ex: la pente et l'enneigement...)</p> <p>Enjeu de l'équité territoriale : montrer l'inégale situation des espaces face aux questions démographiques.</p> <p>Mise en perspective par rapport à d'autres Etats européens : quels points communs ? Quelles différences ?</p>	<p>Traiter le thème sans privilégier un axe de lecture : ici les contraintes et les ressources, l'équité territoriale)</p> <p>Faire une typologie des contraintes et des ressources, des vides et des pleins, sans exemples .</p> <p>Construire un discours généraliste sans approche concrète.</p> <p>« Oublier » la population</p>
<p>UN CROQUIS : les vides et les pleins, les grandes agglomérations, les espaces attractifs, répulsifs, les flux migratoires (internes et externes)</p>		

9h

II - AMÉNAGEMENT ET DÉVELOPPEMENT DU TERRITOIRE FRANÇAIS (environ 25% du temps consacré à la géographie)

Thème 1 - LES ESPACES PRODUCTIFS

CONNAISSANCES

Les espaces productifs industriels, agricoles et de service sont étudiés dans leurs permanences et leurs dynamiques

DÉMARCHES

Trois études de cas à l'échelle locale :

- Un espace de production à dominante industrielle ou énergétique.
- Un espace de production à dominante agricole.
- Un espace touristique ou de loisirs, ou un centre d'affaires.

Chaque étude de cas débouche sur une mise en perspective à l'échelle nationale et intègre les problématiques du développement durable.

CAPACITÉS

Localiser et situer les espaces retenus pour les études de cas

Décrire et expliquer :

- des paysages agricole, industriel, de service et/ou touristique
- les facteurs de localisation d'une activité à l'échelle locale

Identifier des activités et des acteurs économiques

Expliquer le fonctionnement d'un espace productif, en recourant à différents niveaux d'échelles

3 études de cas : privilégier un éventail des dynamiques
Prendre appui sur les paysages (6^e)
Eviter de choisir un cas dans la Région et en IDF

Problématiques	Etudes de cas et mise en perspective	Pièges à éviter
<p>Des espaces productifs qui s'insèrent dans un espace économique ouvert, concurrentiel, instable, à l'échelle nationale, européenne et mondiale (rappel de la Quatrième et la mondialisation): des échanges, des stratégies</p> <p>L'espace productif local : un support de développement, d'attractivité (labels), de stratégie (interrelations entre les acteurs politiques et économiques)... : être innovant, compétitif.</p> <p>La relation au développement durable : comment concilier productivité, compétitivité, ressources ? Quels changements et quelles évolutions ?</p> <p>Les conséquences : des tendances communes à tous les secteurs, de nouveaux liens, une géographie des espaces productifs qui se</p>	<p>Tous les choix possibles mais nécessité d'éclairer la diversité, entre intégration et déprise... (voir propositions fiches ressources)</p> <p>L'échelle : privilégier le local, sans oublier l'approche multiscalaire (observer les synergies, du local au global)</p> <p>Mise en perspective : des cartes simples thématiques du secteur d'activités correspondant, montrant le degré d'intégration dans la mondialisation, le renforcement de certains espaces (métropoles, interfaces...) et la marginalisation d'autres.</p> <p>Estomper la césure de la traditionnelle « diagonale du vide »</p>	<p>Faire un cours sur chaque secteur d'activité, sans les relier aux logiques spatiales</p> <p>Rester à une seule échelle, sans mise en perspective</p>

Thème 2 - L'ORGANISATION DU TERRITOIRE FRANÇAIS

CONNAISSANCES

Les contrastes territoriaux.

La production de la richesse est concentrée sur le territoire national en lien avec les dynamiques européennes et mondiales. Les métropoles dont Paris, les régions motrices, certains espaces frontaliers et les littoraux sont les lieux privilégiés.

DÉMARCHES

Une étude de cas : l'agglomération parisienne.

L'étude de cas débouche sur la mise en évidence des grands contrastes territoriaux à l'échelle nationale et du rôle des acteurs publics et privés.

Ces contrastes sont reportés sur un croquis de l'organisation du territoire national.




CAPACITÉS

Décrire et expliquer :

- la distribution spatiale des activités sur le territoire de la France
- le poids et le rayonnement de Paris
- quelques formes de disparités ou d'inégalités sur le territoire national

Réaliser un croquis de l'organisation du territoire national

Pas d'Histoire de l'aménagement du territoire
Variation des échelles
Un croquis

Problématiques et notions	Etude de cas	Mise en perspective
<p>Des mutations qui ont touché l'organisation du territoire : construction européenne, mondialisation, décentralisation  Nouveaux objectifs d'aménagement</p> <p>Un nouveau contexte : la connexion avec l'Europe et le monde : les interfaces maritimes, les grandes métropoles (poids de Paris mais rééquilibrage)  Des espaces dynamiques, des régions motrices des métropoles reliées par des axes de communication : des discontinuités, des déséquilibres à toutes les échelles</p> <p>Le rôle des acteurs : l'Etat, les collectivités, l'Europe : le rapprochement des échelles d'intervention</p>	<p>Une étude de cas :</p> <p><u>DECRIRE ET EXPLIQUER:</u></p> <ul style="list-style-type: none"> -comment Paris, ville mondiale, concentre des pouvoirs de nature diverse -comment Paris doit évoluer pour conserver sa place : ex du projet du grand Paris. - pourquoi Paris est un élément d'aménagement du territoire et de développement (rééquilibrage du territoire mais reste un pôle incontournable, de nombreux défis intra muros avec la persistance de la ségrégation socio spatiale) 	<p>Des cartes des métropoles (dynamiques démographiques, emplois, fonctions...), des interfaces majeures et des axes et réseaux de communication.</p> <p style="text-align: center;"></p> <div style="border: 2px solid black; background-color: yellow; padding: 5px; text-align: center; font-weight: bold;">CROQUIS de synthèse</div>



Géoportail



Thème 1 - L'UNION EUROPÉENNE, UNE UNION D'ÉTATS

CONNAISSANCES

Un territoire en construction

Les contrastes territoriaux à l'intérieur de l'Union européenne

Plusieurs critères sont mobilisés pour établir une différenciation entre les États et les régions de l'Europe et souligner les contrastes de l'espace européen. L'UE tente de réduire les écarts par sa politique régionale et de cohésion des territoires.

DÉMARCHES

Cette partie est traitée en liaison étroite avec le programme d'histoire. Les liens qui unissent les États sont étudiés à partir de cartes (UE, zone euro, espace Schengen...)
 L'Union européenne est replacée dans le contexte mondial (richesse, développement, droits de l'homme...)

L'étude débouche sur la réalisation d'un croquis simple des grands types d'espaces dans l'Union européenne

CAPACITÉS

Localiser et situer :


- les États de l'Union européenne et leurs capitales.
- les villes où siègent les principales institutions de l'UE
- les grands ensembles régionaux de l'Europe : Europe du Nord-Ouest, Europe du Sud, Europe centrale et orientale
- les pays de la zone Euro, de l'espace Schengen

Situer l'Union européenne sur des planisphères thématiques (PIII, IIIII...)

Situer la mégalopole européenne

Identifier et décrire une forme de contraste de l'espace européen

Réaliser un croquis représentant les différents types d'espaces dans l'Union européenne

Problématiques	Démarches	Croquis	Pièges à éviter
<p>Un territoire en construction :</p> <ul style="list-style-type: none"> -Un acteur -Un pôle attractif (poids démographique, économique) -Un bloc géopolitique vers l'élargissement <p> Quelle cohésion ?</p> <p>Les contrastes territoriaux:</p> <ul style="list-style-type: none"> -Inégalités de niveaux de vie et de développement entre les territoires (Etats et régions) -Intégration et concurrence entre les territoires : accroissement des inégalités -Quelle politique européenne pour réduire ces inégalités ? 	<p>LIEN AVEC LE PROGRAMME D'HISTOIRE INDISPENSABLE</p> <p>L'accent est mis sur les conséquences du dernier élargissement : quelle intégration ?</p> <p>Un processus qui n'est pas clos : un territoire en construction</p> <p>Les caractéristiques essentielles : un petit nombre de cartes (zone euro, espace Schengen) à confronter, 2 ou 3 planisphères pour mettre l'UE en perspective dans le monde : PIB par habitant, IDH...</p> <p>Les contrastes territoriaux: Quelques paysages et 2 ou 3 cartes thématiques simples: densités de population, métropoles et axes majeurs, IDH..., carte des régions</p>	<p>Formaliser la notion de centre et périphéries Réactiver et favoriser la mémorisation des repères</p> <p>La confrontation des cartes permet de retenir les éléments suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> -La configuration des réseaux : des axes majeurs au centre à un maillage plus lâche vers les périphéries -Un espace « centre »: la mégalopole, concentration de population et de richesse, de métropole, de capitales politiques -Des régions en marge mais bien reliées -Des ensembles plus marginalisés, plus pauvres (marges orientales et méridionales de l'UE) 	<p>Faire de l'histoire des institutions et des politiques européennes</p> <p>Confondre Europe et UE</p>

CH III / Thème I L'Union européenne, une union d'Etats.

- Pas d'EDC dans ce thème.
- Deux entrées :
 - Un territoire en construction : ▲ pas d'approche historique (histoire III-3), mais des limites qui ne sont pas définitives, des regroupements différents (intégration). Mettre l'accent sur les liens (valeurs, monnaie, libre circulation des hommes...)
 - Les contrastes territoriaux à l'intérieur de l'Ue : abordés partir de quelques cartes ; rôle des politiques européennes pour atténuer ces disparités
- Un croquis : les différents types d'espaces dans l'Ue

Thème 2 - LA FRANCE INTÉGRÉE DANS L'UNION EUROPÉENNE

CONNAISSANCES

La question est abordée au travers de deux sujets :

Les réseaux de transports :



La France combine différentes logiques d'organisation des transports : la centralisation à partir de Paris, l'intégration à l'espace européen et au monde, renforcée par de grands aménagements.

L'environnement :



C'est une préoccupation majeure des Européens face aux risques naturels et technologiques.

DÉMARCHES

Une étude de cas : le réseau de lignes à grande vitesse en France et en Europe.

L'étude débouche sur une analyse des réseaux de transports nationaux et européens à partir de cartes

Une étude de cas au choix :

- la gestion de la forêt méditerranéenne ;
- un exemple de risque technologique.

OU

L'étude de cas souligne l'interdépendance des territoires et les enjeux d'une gestion globale des risques dans le contexte européen.

CAPACITÉS

Caractériser la situation géographique de la France dans l'Union européenne

Localiser et situer :

- les principales métropoles françaises et européennes sur un fond de carte de l'Union européenne
- les axes et les nœuds de transports majeurs de l'espace français et européen et les grands aménagements

Identifier différents types de risques naturels et technologiques en France et en Europe

Problématiques

Les réseaux de transport : unité du territoire français et intégration à l'UE

→ Quelles sont les différentes logiques d'organisation des transports ?

-La centralisation parisienne

-L'intégration à l'espace européen (les différents réseaux, axes multimodaux)

-L'environnement : les risques naturels et technologiques

Etudes de cas

Le réseau de lignes à grande vitesse :

-Étude à l'échelle nationale et européenne : mise en réseau des métropoles, effet tunnel, discontinuités, projets

Au choix :

-La gestion de la forêt méditerranéenne : un sanctuaire de la nature ? Quelles politiques de prévention ? Quelle coopération communautaire ? Quelle mise en valeur ?

-Un exemple de risque technologique : à étudier dans le cadre de la problématique d'intégration européenne : ex: le cas des marées noires (permet de réactiver les façades maritimes et les enjeux contradictoires liés à la volonté de conciliation entre développement économique et protection de l'environnement, le rôle des acteurs et le problème de la législation communautaire commune).

Mise en perspective

Cartes aux échelles nationales et européennes: réseaux de transport, axes majeurs, flux...

Pour les risques : une carte du type de risque étudié en France et en Europe pour en souligner la dimension internationale, le recours à la solidarité

→ Naissance d'une conscience partagée.

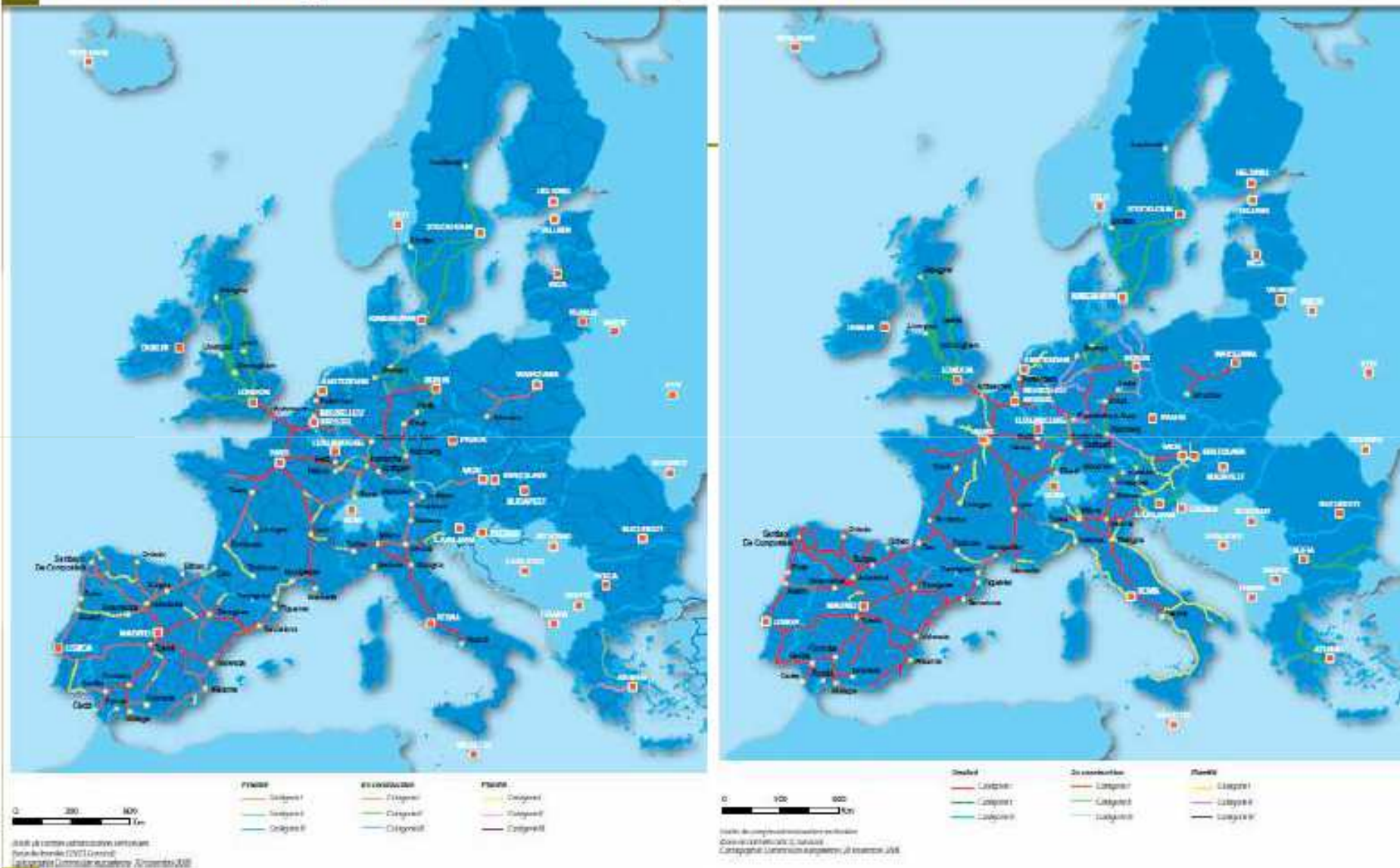


**PAS DE TYPOLOGIE
DES RISQUES**

CH III / Thème 2 La France intégrée dans l'U.E

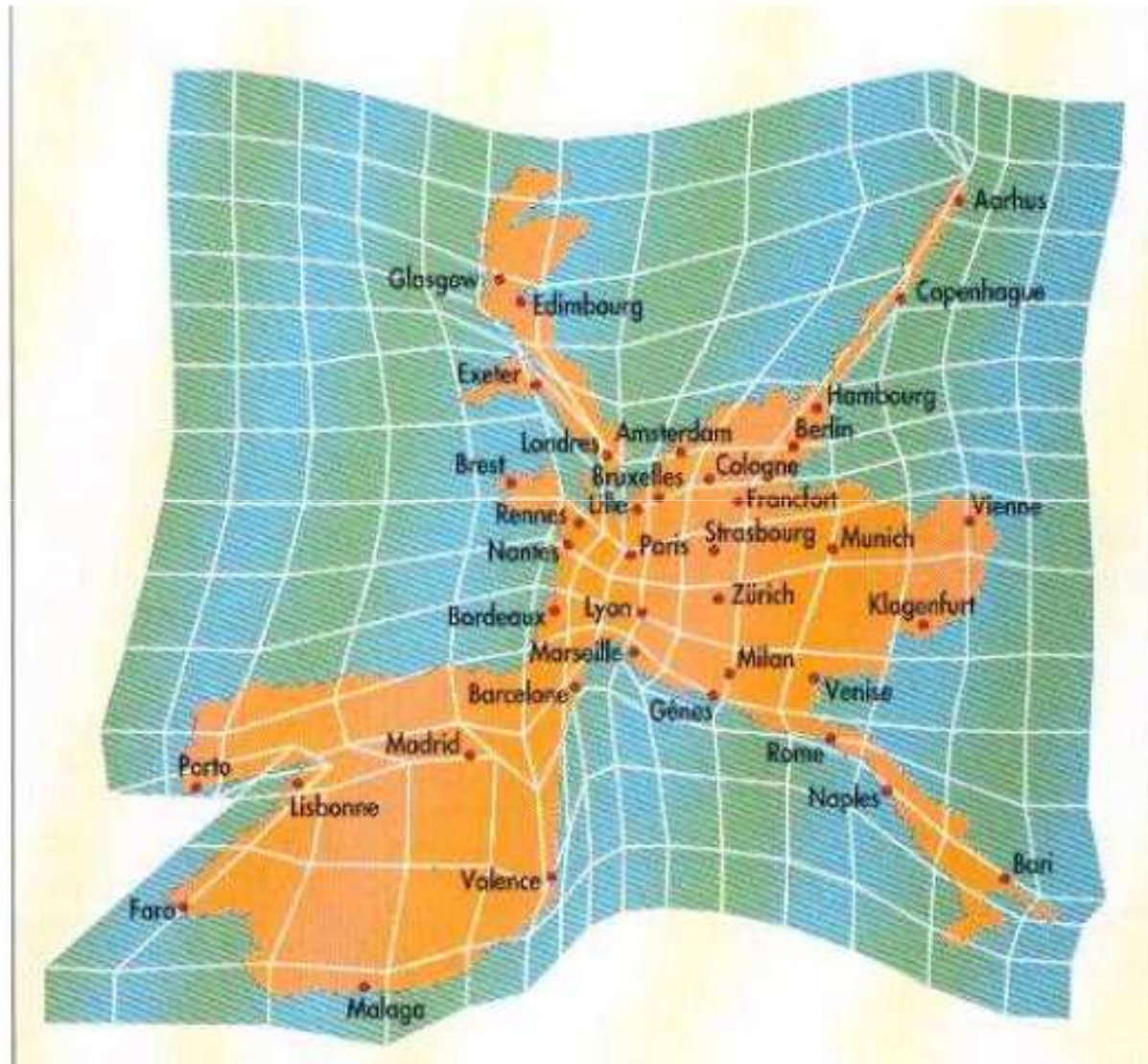
- Une nécessité : afficher la complémentarité des deux échelles
- Deux entrées et deux EDC :
 - Les **réseaux (accent sur l'interconnexion, les nœuds)** de transport / EDC : le réseau de lignes à grande vitesse en France et en Europe. ▲ Les réseaux et non pas les transports.
 - **L'environnement (vu par le prisme de la gestion des risques** naturels et technologiques) / EDC au choix : la forêt méditerranéenne ou un exemple de risque technologique ▲ Pas de typologie des risques

Le réseau à grande vitesse en Europe en 2010 et 2020



Source : http://ec.europa.eu/transport/infrastructure/studies/doc/2010_high_speed_rail_fr.pdf

**L'Europe de 2015
vue du TGV.**
Carte par anamorphose.



Direction de l'information légale et administrative [Mentions légales](#) [Plan du site](#) [Accessibilité](#)

VIE
PUBLIQUE
Au cœur du débat public

1 actualité

En bref
Dossiers d'actualité
Panorama des lois
FAQ citoyens

2 repères

3 ressources

Lettre d'information

Actualités

Dossiers d'actualité

Vers une sécurité civile européenne ?

le 21 07 2005 [ARCHIVES](#)



Sécurité civile : solidarité européenne © La Documentation française Photo : Bernard Descamps/AVU

Vastes incendies de forêt dans le sud de l'Europe en 2004 et 2003, inondations en Europe centrale et orientale en 2002, naufrage du Prestige en Espagne la même année : l'Europe connaît des catastrophes à répétition. L'Union participe-t-elle aux dispositifs de secours et d'assistance ? Peut-on envisager à terme une sécurité civile européenne ?

↓ Sur la toile publique ↓ Rapports ↓ Discours

L'intervention de l'Union européenne en matière de sécurité civile



Lire aussi
sur [vie-publique.fr](#) :

➤ Europe : comment préserver les forêts ?

Consulter les archives

DOC EN POCHE
ENTREZ DANS L'ACTU

Contribuez à une nouvelle collection de la Documentation française !

7h

IV - LE RÔLE MONDIAL DE LA FRANCE ET DE L'UNION EUROPÉENNE (environ 20% du temps consacré à la géographie)

Thème1- LA FRANCE, UNE INFLUENCE MONDIALE

CONNAISSANCES

La France dans le monde

Les territoires français ultramarins, la francophonie, la présence des Français à l'étranger assurent à la France un rayonnement politique et culturel à l'échelle du monde.

DÉMARCHES

Le thème est introduit par une étude de cas : un département et région d'outre mer (DROM)

La France ultramarine, la francophonie et la présence des Français à l'étranger sont abordées essentiellement à partir de cartes.

CAPACITÉS

Localiser et situer :

- le territoire français ultramarin sur un planisphère
- les principaux espaces de la francophonie

Décrire et expliquer quelques aspects de la puissance française

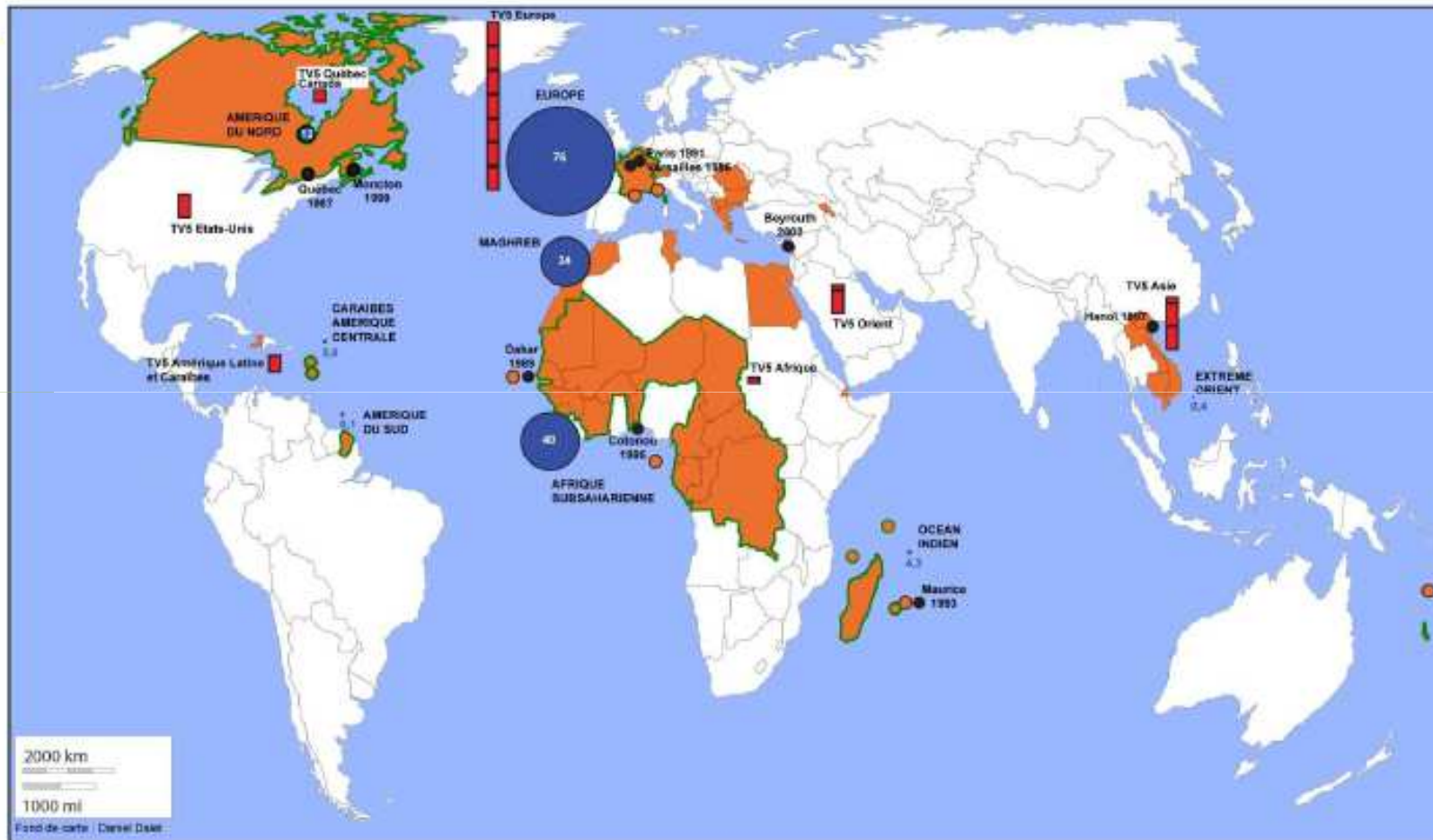
Entre par une étude de cas : au choix un des 5 DROM : des caractéristiques communes mais aussi des spécificités qu'il faut prendre en compte dans le choix

Problématiques	Etudes de cas possibles	Mise en perspective	Pièges à éviter
<p><u>Problématique d'ensemble :</u> Pourquoi et comment la France entend-elle exercer une influence mondiale dans les domaines politique et culturel ?</p> <p>Les notions : rayonnement, influence, soft power, hard power</p> <p>➔ Limiter l'étude à l'approche politique mise en évidence par l'étude de cas d'un DROM. Les aspects militaires et diplomatiques sont étudiés en Histoire et en EC</p>	<p>Tous les DROM peuvent être choisis...Mais :</p> <p>➔ La Guyane a un fort enjeu stratégique (non insulaire, présence française sur le continent américain)</p> <p>➔ La Réunion : influence politique et culturelle de la France dans l'Océan Indien .</p>	<p>Des cartes pour décrire et expliquer l'influence politique et culturelle de la France : la France ultramarine, la francophonie, la présence des Français à l'étranger.</p>	<p>Etudier les DROM dans un objectif d'exhaustivité, sans problématiser</p> <p>Traiter la puissance plutôt que l'influence dans le monde</p> <p>Faire une histoire des statuts des territoires ultra-marins !</p>

CH IV / Thème I La France, une influence mondiale

- ❑ Terme utilisé : ▲ **INFLUENCE** : se centrer sur les aspects politiques et culturels. **Il ne s'agit pas de traiter de la puissance économique.**
- ❑ Une EDC : un DROM. Elle ne montrera donc qu'une partie du thème. ▲ **Problématiser** l'EDC pour éviter une monographie (temps compté)
- ❑ La MEP doit être plus large et aborder d'autres types de territoires : elle aborde notamment **la francophonie** et la présence de Français à l'étranger

La Francophonie



40 Nombre de francophones permanents et occasionnels (en millions)

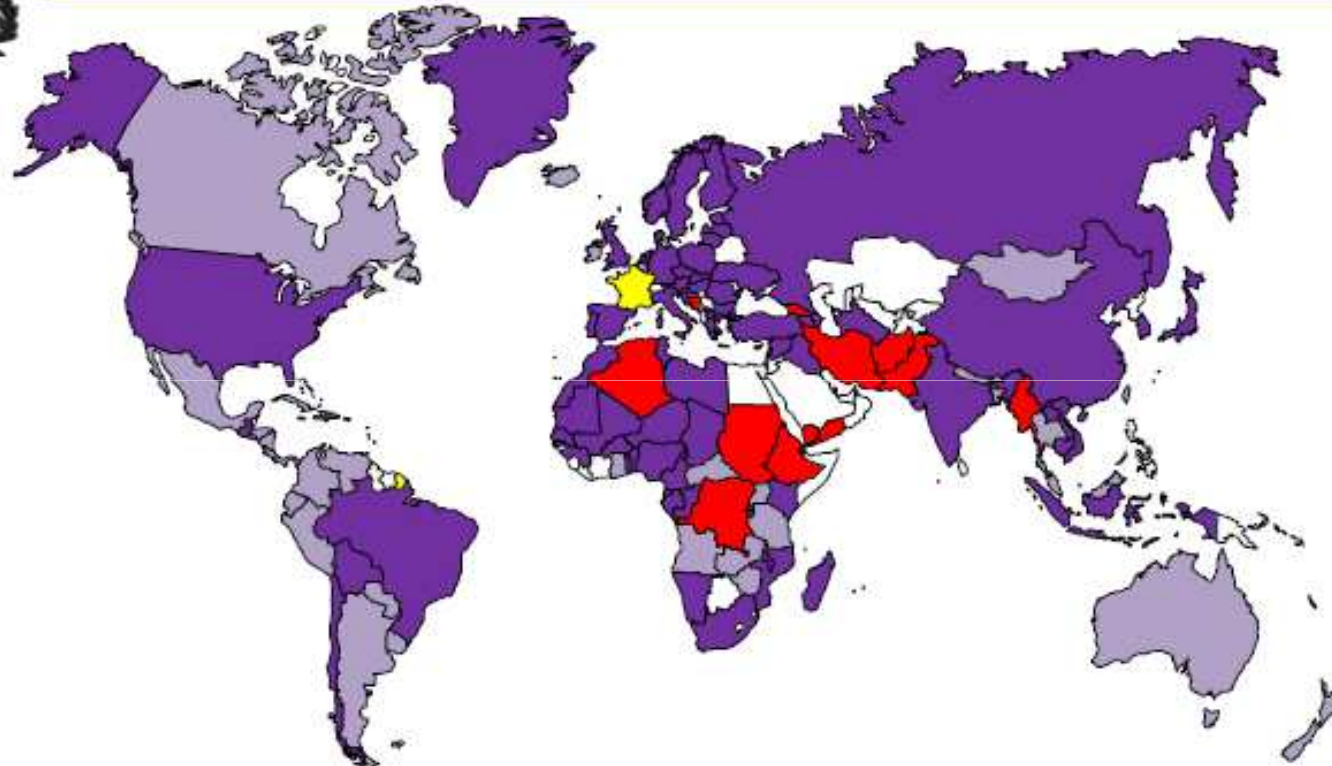
Pays où le français est la langue officielle ou co-officielle




30
20
10 Principales zones de réception de TV5 (en millions de foyers par région)

Membres de l'Organisation Internationale de la Francophonie

Dakar 1989
Manito 1997

Centres culturels français et Alliances françaises 2009



	Pays d'implantation d'un ou plusieurs centres culturels français ou sites de l'Alliance Française
	Pays d'implantation d'un ou plusieurs sites de l'Alliance Française
	Pays d'implantation d'un ou plusieurs centres culturels français ou sites de l'Alliance Française toujours ouvert malgré de fortes tensions

Thème 2- RÉALITÉS ET LIMITES DE LA PUISSANCE DE L'UNION EUROPÉENNE

CONNAISSANCES

L'Union européenne, pôle mondial :

Le rayonnement de l'Union européenne s'exerce sur son voisinage : échanges, coopérations, demandes d'adhésion.

À l'échelle du monde, l'Union européenne apparaît comme un pôle économique et commercial majeur, appuyé sur la puissance financière de l'euro, mais dont le rôle diplomatique et militaire reste limité.

DÉMARCHES

Étude de cas au choix : une candidature d'adhésion.

La puissance de L'Union européenne est replacée dans le contexte des pôles majeurs de l'organisation de l'espace mondial.

Une mise en perspective en deux temps : celle du cas choisi à l'échelle européenne, puis celle de l'UE comme pôle structurant de l'espace mondial

CAPACITÉS

Localiser et situer l'Union européenne sur un planisphère des grands pôles de puissance mondiaux

Identifier des attributs de la puissance de l'Europe et des limites à cette puissance

Problématiques	Etudes de cas	Pièges à éviter
<p><u>Problématique d'ensemble:</u> Comment et pourquoi l'UE, puissance incomplète, est-elle un des trois pôles mondiaux ?</p> <p>2 échelles :</p> <p>-à l'échelle européenne, une puissance rayonnante (porteuse de valeurs, capacité d'influence, échanges commerciaux, financiers, flux migratoires...)</p> <p>-À l'échelle mondiale : un des trois pôles de la Triade, une puissance majeure (puissance économique, espace majeur de production; IDE), mais limitée (politique, diplomatique et militaire) : une association d'Etats indépendants</p>	<p>C'est la candidature qui est étudiée : les états officiellement ou potentiellement candidats peuvent être retenus (sauf peut-être le Kosovo, trop d'incertitudes sur le statut international)</p> <p>2 préconisations :</p> <p>La Turquie, permet de mettre en évidence l'influence historique de la CEE puis de l'UE sur un pays voisin, mais illustre aussi les limites de cette influence (opinion publique et événements récents)</p> <p>La Serbie : représentatif de l'intérêt que porte l'UE aux pays issus de l'éclatement de la Yougoslavie</p>	<p>Traiter l'histoire de la construction européenne et des institutions (voir programme d'Histoire)</p> <p>Traiter la puissance européenne sans problématiser et étudier son rayonnement à plusieurs échelles.</p>

CH IV / Thème 2 Réalités et limites de la puissance de l'U.E

- Entrée par une EDC : une candidature d'adhésion / UE : espace attractif + limites : désaccord sur certaines candidatures
- Lien direct avec le programme d'histoire (III-3)
- MEP conduite au mois à deux échelles :
 - **Régionale** pour faire le lien avec l'EDC : échanges économiques, coopération, demandes d'adhésion...
 - **Mondiale** : à partir de quelques planisphères / quelle place pour l'Ue dans le monde ? Quelles limites (puissance incomplète, désaccords...)

A la fin de la scolarité obligatoire, l'élève doit être capable de localiser et situer les repères suivants (les repères étudiés à l'école primaire figurent en italiques) :

- *Les continents et les océans, les grands fleuves, les grands traits du relief (principales chaînes de montagnes et grandes plaines) et les principales zones climatiques de la planète ;*
- *les principaux foyers de peuplement et les espaces faiblement peuplés de la planète ; les cinq États les plus peuplés du monde ;*
- les dix métropoles mondiales les plus peuplées et les pays où elles se situent ;
- trois pays parmi les plus pauvres du monde, trois grands pays émergents, les trois principaux pôles de puissance mondiaux ;
- deux grandes aires de départ et deux grandes aires d'arrivée des migrants dans le monde ;
- deux espaces touristiques majeurs dans le monde ;
- les mégalofoles (Nord-Est des États-Unis, Japon, Europe) ;
- le territoire de la France (métropolitain et ultramarin) ;
- les principaux espaces de la francophonie ;
- *les montagnes, les grands fleuves, les domaines bioclimatiques et les façades maritimes du territoire national ;*
- les dix premières aires urbaines du territoire français (*les principales villes*) ;
- *les Régions françaises ;*
- *les États de l'Union européenne et leurs capitales ;*
- les villes où siègent les institutions de l'Union européenne ;
- les dix principales métropoles européennes.